Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 43

Artikel: Le bureau de tabac
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-195797

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

porte, dissimulée derrière un massif, et sur laquelle on lisait, en grosses lettres : *Entrée sévèrement interdite.*

— Entrons seulement, reprit le premier interlocuteur, voyant l'hésitation de son compagnon, si on nous dit quelque chose, eh bien, nous nous expliquerons.

D'abord, monsieur, permettez-moi de vous rappeler que les fontaines lumineuses sont ici, à Genève, dans leur pays natal. C'est un de nos illustres compatriotes, le professeur Colladon, à qui l'on en doit la découverte. Elles ont longtemps porté son nom.

Les premiers essais eurent lieu à Genève, en 1841, dans le laboratoire de M. Colladon. En 1843, il continua ses expériences à Paris, entre autres à l'Opéra, dans un ballet, et au théâtre de la Porte-St-Martin.

En 1884, MM. Galloway et fils organisèrent à Glasgow, pour l'exposition, une grande fontaine lumineuse, où plus de cent jets s'élevaient à près de soixante mètres de hauteur. Ils produisaient de merveilleux effets, grâce à des verres colorés.

Enfin, lors de l'Exposition universelle de 1889, à Paris, deux ingénieurs de cette ville, aidés de M. Coutau, sculpteur, imaginèrent la superbe fontaine qui décorait le parc du Champ-de-Mars.

Pour être plus modeste, la nôtre n'est pas moins intéressante. Tandis que les employés ne paraissent pas prendre garde à nous, profitons d'examiner tout à notre aise.

Pour les jets verticaux, l'éclairage est, vous le voyez, d'une merveilleuse simplicité. L'eau arrive, par un ajustage très petit, au-dessus d'une salle horizontale en verre, qui dépasse un peu le niveau habituel de l'eau dans le bassin. Sous cette salle est un foyer lumineux muni d'un réflecteur. Il y a donc, en quelque sorte, l'un dans l'autre, un jet de lumière et un jet d'eau.

En vertu d'une loi de physique que les savants appellent la *réfraction totale,* tous les rayons lumineux sont absorbés par l'eau, enveloppés dans la projection liquide et jusqu'à l'extrémité du jet; mieux encore, jusque dans les dernières gouttelettes qui se forment en retombant, la lumière reste emprisonnée. Pour teinter cette lumière, il suffit d'interposer, entre le foyer et le plafond vitré de la salle, un verre de couleur.

L'éclairage et la coloration des jets horizontaux ou paraboliques exige un mécanisme plus compliqué, dont la description nous entraînerait trop loin. Peut-être, en l'examinant bien, en pourrez-vous saisir les principales dispositions.

Tel est, monsieur, d'une façon très sommaire, le secret des fontaines lumineuses, qui paraissait vous intriguer si fort. Je suis très heureux de l'occasion qui m'a été offerte de vous le faire connaître.

— Croyez bien, monsieur, que le plus heureux, c'est moi, qui ai eu la bonne fortune de me trouver sur votre chemin. Il ne me reste plus qu'à vous présenter tous mes remerciements pour l'amabilité avec laquelle vous avez bien voulu satisfaire ma curiosité. Et, maintenant que je connais le secret des fontaines lumineuses, il en est un autre dont il ne me serait pas moins agréable d'avoir la clef, je vous l'avoue... Serait-ce, monsieur, une indiscrétion de vous demander encore à qui j'ai l'honneur de parler ? Je suis le syndic de Sugnens, un petit village du canton de Vaud.

— Eh bien, moi, monsieur, je suis un de vos collègues. Je suis le syndic de Genève.

— M. Turettini, président de l'Exposition ?...

— Lui-même, monsieur le syndic, et j'espère que ce n'est pas la dernière fois que j'aurai le plaisir de me rencontrer avec vous.

— Je l'espère bien aussi, monsieur le Président, et si jamais le hasard vous amène à Sugnens...

— Avec plaisir. Je vous le promets !

(Authentique.) X.

Les toilettes de la tsarine.

Dans sa chronique sur la mode, et sous la signature : « Zerline, » le *XIX*me *Siècle* donne sur les diverses toilettes de l'impératrice de Russie, pendant son séjour à Paris, des détails qui intéresseront évidemment nos lectrices. En voici quelques-uns.

On peut déduire de tout le luxe étalé aux Champs-Elysées, à l'Elysée, à l'ambassade de Russie, transformée en palais impérial, à l'Hôtel-de-Ville, aux Français, à Versailles et à Châlons, que la soie prime en ce moment le velours, et que les nuances claires sont à l'ordre du jour.

Les broderies sont également fort à la mode, de même que les garnitures en plumes et en fourrures. Enfin, le dolman semble vouloir un peu remplacer le collet; et il va redevenir de très bon ton de ne porter que des toilettes entièrement assorties; robe, manteau, chapeau, voire même quand on le peut, chaussure.

Je connais des personnes qui poussent le raffinement jusqu'à faire teindre leurs gants de la nuance de l'étoffe de leur costume.

Ce point bien établi, je dis donc que le matin, au moment où elle descendait du train impérial, à Passy, la tsarine était entièrement vêtue de blanc, sa robe et son collet de satin étaient, l'un et l'autre, bordés d'une fine broderie d'or. Elle avait au cou un gros boa de plumes blanches et, sur les cheveux, une ravissante petite capote en velours blanc avec aigrette, et barrette de velours vert tendre brodé d'or, derrière.

Dans l'après-midi, pour se rendre à l'église de la rue Daru, l'impératrice avait revêtu une superbe toilette de peau de soie jaune, presque saumon; et le soir, à l'Opéra, elle est apparue dans sa loge, en bleu pâle constellé de diamants, un merveilleux diadème surmontant son fin visage, et au cou le légendaire collier de Catherine II, à trois rangs de diamants gros comme des noisettes.

Le lendemain, pour la visite aux monuments, la jeune souveraine était en beige, puis en gris perle pour la réception à l'Hôtel-de-Ville, et en jaune, avec corsage jaune aux manches très bouffantes, pour assister au demi-gala de la Comédie-Française où l'on a fort admiré sa parure en diamants et rubis.

C'est en mauve argenté qu'elle a quitté Paris. A Versailles elle était en blanc ivoire; et à Châlons en moire bleue ornée de zibeline.

Toutes les robes de l'impératrice Alexandra avaient un grand cachet de simplicité; mais sur la plupart d'entr'elles on retrouvait la broderie, la fourrure ou la plume en garniture.

Ceci suffit pour assurer à ce genre d'ornement un véritable succès pour la saison d'automne.

Le bureau de tabac.

Tous nos lecteurs ont entendu parler de Vivier, le fameux corniste français, aussi connu par ses mystifications que par le parti merveilleux qu'il savait tirer de son instrument. Les farces de cet artiste, qui faisait des trois cent soixante-cinq jours de l'année un premier avril perpétuel, l'avaient rendu très populaire.

Sous le second empire, Vivier, qui était un des familiers des Tuileries et surtout de Compiègne, amusait souvent l'empereur par ses charges excentriques, plus encore que par son talent de virtuose.

M. Emile Blavet a raconté, dans la *France*, cette charmante histoire, qui caractérise, on ne peut mieux, l'esprit et l'originalité que Vivier apportait dans ses mystifications :

Vivier entre un jour dans un débit de tabac, fouille pendant une demi-heure les boîtes de cigares, et finalement demande... deux œufs sur le plat. La buraliste, qui connaissait le paroissien, prend la chose en femme d'esprit et fait servir deux œufs à ce singulier client, qui les mange.

Mortifié d'avoir trouvé plus malin que soi, Vivier n'en veut pas avoir le démenti; il revient le lendemain, même scène. Et, quinze jours durant, il trouve son couvert mis. Or, tout en mangeant, il causait, et, tout en causant, il apprit que la buraliste n'était pas titulaire du bureau de tabac. Veuve d'un ancien officier, après avoir subi mille vicissitudes, elle s'était mise aux gages pour faire vivre ses vieux parents. La situation était des plus intéressantes.

A quelques jours de là, Vivier, qui n'était pas seulement un mystificateur de marque, mais un corniste *di cartello,* s'en fut jouer du cor aux Tuileries. Après le concert, l'empereur, qui l'aimait beaucoup — Vivier est Corse — l'emmena dans son cabinet et, tirant de sa poche un porte-cigarettes, en offrit une à l'artiste. Celui-ci fit un geste de refus.

— Vous ne fumez donc pas ? demanda l'empereur.

— Pardon, sire..... mais je crains d'accepter...

— Parce que ?

— Parce que si, aujourd'hui, j'accepte une cigarette, demain Votre Majesté daignera peut être m'offrir un cigare...

— Eh bien ?

— Eh bien ! j'accepterais le cigare... puis j'en arriverais sans doute à désirer un bureau de tabac.

— Qu'à cela ne tienne !

— C'est sérieux, sire !

— Très sérieux.

— Alors je vous prends au mot.

— Voilà qui est dit... Vous aurez votre bureau de tabac... Mais qu'en voulez-vous faire ?

— Est-ce une condition ?

— Non, certes... mais encore voudrais-je savoir...

— C'est trop juste.

Et, là-dessus, Vivier raconte l'histoire de la débitante et des œufs sur le plat. L'empereur rit beaucoup, et, séance tenante, expédia la requête, dûment apostillée, au ministre compétent.

Le surlendemain, Vivier revint à son « restaurant », comme d'habitude.

— Ce sont mes derniers œufs, dit-il à la débitante... Je vais prendre pension ailleurs. Réglons nos comptes... Est-ce bien cela ?

Et, gravement, il tendit le brevet à la brave femme qui, après avoir lu, se jeta, toute palpitante de joie et d'émotion, dans les bras du corniste.

— Ah ! monsieur Vivier, balbutia-t-elle à travers ses larmes, j'étais bien sûre que, malgré tout, le dernier mot vous resterait !

Lo menistre et lè grogues.

Lo menistre dè B... ne sè cheintâi pas bin du l'einterra à Dzoson. L'est verè que névessâi cé dzo quie et quand faut restâ à dévezâ tandi 'na demi hâorè su lo cemetiro, avoué lè pi dein lo mou, on a bio avâi dâi bons tsaussons dè lanna, dâi diettons et dâi bons z'haillons bin drobliâ, avoué on bon gardabi pè dessu, cein ne vo grâvè tot parâi pas d'attrapâ 'na pédze.

Adon quand revegne à la tiura, lo menistre sè cheintâi dza pas tant bin. Lo leindéman l'étâi tot einrhonmâ et l'avâi la dierdietta que l'âi fasâi bin tant mau que ne poivè quasu rein dévezâ. Assebin ye dese a sa serveinta (kâ faut vo derè que n'étâi pas mariâ) d'allâ queri lo maidzo.

— Vo z'âi prâi frâi, monsu lo menistre, se l'âi fâ stusse; mà cein ne vâo rein être; se vo volliâi m'attiutâ, vo z'êtes bintout sauvo et cé mau dé gordze que vo grâvè dinsè dè dévezâ sarè astout vïa, à mè lè soins; vo tigno quitto po férè voûtron prédzo dè demeindze.

Adon lo mâidzo écrisè n'ordonnance et l'âi dit dè preindrè ti lè dzo dèvant d'alla dremi